

LES CLASSES PRÉPARATOIRES

Exigentes, les classes prépa (dites aussi « CPGE ») sont la principale voie d'accès aux grandes écoles.

Où et comment ?

Les prépas se déroulent sur **2 ans** au sein des lycées, et de quelques écoles et universités.

- La formation alterne **cours théoriques** et **exercices pratiques**, devoirs sur table et « colles » (interrogations orales).

- On distingue **3 familles de prépas** : les prépas littéraires et artistiques ; les prépas scientifiques et technologiques ; les prépas économiques. Elles mènent, selon la filière, aux écoles normales supérieures (ENS), aux écoles d'ingénieurs ou écoles vétérinaires, aux écoles de commerce, aux grandes écoles militaires... Accessibles sur concours (voir les tableaux), ces écoles requièrent un **très bon niveau général**, de grandes **capacités de travail** et une **solide motivation**.

Accès

Admission sur **dossier scolaire** (et travaux personnels en prépa artistique). Sont examinées les **notes** de première, et des 1^{er} et 2^e trimestres de terminale, les **appréciations** des profs et la **motivation** du candidat.

- Les prépas ne sont pas réservées aux « têtes de classe ». L'important est d'avoir un **profil équilibré** entre toutes les disciplines et d'être **régulier** dans ses efforts.

- Les CPGE ne concernent pas seulement les **bacheliers généraux (S, ES ou L)**, même s'ils y sont majoritaires. L'option technologique des prépas économiques et commerciales est ainsi réservée aux **bacheliers STG** ; les prépas TSI, TB et TPC sont réservées, selon le cas, aux **bacheliers STI, STL ou STAV** (voir les tableaux).

- Il existe aussi des **prépas en 1 an post-bac + 2**. Destinées aux titulaires d'un BTS ou d'un DUT industriel, les prépas ATS mènent aux écoles d'ingénieurs. Les prépas post-BTSA/BTS/DUT de biologie ouvrent principalement aux écoles d'agronomie et aux écoles vétérinaires.

Rythme de travail

Concours oblige, le rythme est très soutenu. Il est essentiel de **bien s'organiser** pour pouvoir fournir un **effort régulier** sur 2 années.

Au programme

Les **cours sont adaptés aux exigences des concours préparés**. Pluridisciplinaires, ces classes accordent une large place à la culture générale et aux langues étrangères.

En prépas littéraires et artistiques

- Les **prépas ENS lettres** proposent des cours de philo, français, histoire, géographie, LVE, langues et cultures de l'Antiquité, EPS, et des options (grec, latin, langue, géographie, arts...). La 1^{re} année est commune aux prépas Ulm et Lyon. Le choix de l'ENS se fait en 2^e année.

- Les **prépas ENS lettres et sciences sociales** prévoient français, philosophie, histoire, LVE, maths, sciences sociales, EPS, et des options (grec, latin, sciences sociales, LVE, géographie...).

- Les **prépas Saint-Cyr lettres** ont un programme similaire aux prépas ENS lettres, le sport en plus.

- La **prépa artistique ENS Cachan** combine création industrielle, arts graphiques, design de communication, histoire et philosophie de l'art, LVE.

À savoir

Les concours des écoles d'ingénieurs, des écoles vétérinaires et des écoles normales supérieures prévoient des quotas par filières : un système de répartition qui laisse sa chance à tout profil d'élève (bachelier général comme technologique).

- La **prépa Chartes** associe français, latin, histoire (médiévale, moderne, contemporaine), LVE, EPS et, en option, grec ou LVE.

En prépas scientifiques

- Les **prépas MP, PC, PSI et PT** accueillent les bacheliers S en 1^{re} année dans 3 voies : MPSI, PCSI, PTSI.
- En **MP**, les maths et la physique sont les disciplines reines, sans oublier la chimie et les sciences industrielles, ou l'informatique.
- En **PC**, la physique et la chimie dominent avec une approche expérimentale. Les maths y sont moins abstraites qu'en MP.
- En **PSI**, les mathématiques, la physique, la chimie, la mécanique et l'automatique concourent à l'étude d'objets technologiques complexes.
- En **PT**, sont prévus l'analyse des systèmes automatisés, des cours de maths-physique et des TP en technologie industrielle.
- Les **prépas BCPST**, organisées sur 2 ans, sont réservées aux bacheliers S. La formation aborde les sciences du vivant et géosciences, les sciences physiques et les maths.
- Les **prépas TSI**, réservées aux bacheliers STI industriels et STL spécialité physique, associent maths, physique, chimie, sciences industrielles, en vue d'entrer en école d'ingénieurs ou à l'ENS Cachan.
- Les **prépas TB**, réservées aux bacheliers STL spécialité biologie et STAV, abordent les maths-physique, les sciences du vivant, les géosciences, les technologies biochimiques et biologiques. Elles mènent aux écoles d'agronomie et aux écoles vétérinaires.
- Les **prépas TPC**, réservées aux bacheliers STL spécialité chimie (voire physique), privilégient maths, physique-chimie, technologies physique et chimique. Objectif : les écoles de chimie et de génie chimique.

En prépas économiques

- Les **prépas économiques et commerciales** accordent une large place à la culture générale, aux sciences humaines et aux langues étrangères, en proposant un programme spécifique au profil des élèves accueillis.
- L'**option scientifique** (ECS), destinée aux bacheliers S, privilégie les maths.
- L'**option économique** (ECE), ouverte aux bacheliers ES et L (profil maths), associe économie et mathématiques.
- L'**option technologique** (ECT), réservée aux STG, s'appuie sur l'économie, le droit et la gestion, avec mise à niveau en culture générale.
- Les **prépas économiques ENS Cachan** proposent 2 voies : l'une met l'accent sur le droit (concours économie, droit et gestion), l'autre sur l'économie

À savoir

Il ne faut pas confondre les « cycles préparatoires » avec les « classes prépa ». Destinés à certaines écoles d'ingénieurs, les premiers ne permettent pas de se présenter aux autres concours d'entrée :

- le cycle préparatoire intégré (CPI) mène aux écoles de chimie de la Fédération Gay-Lussac ;
- le cycle préparatoire polytechnique (CPP) ouvre l'accès aux Instituts nationaux polytechniques de Grenoble, Nancy, Toulouse.

(concours économie, méthodes quantitatives et gestion). S'y ajoutent des options en maths ou économie. Y sont admis les bacheliers L, ES, S. Quelques sections accueillent les STG.

Validation des études

Le **passage de 1^{re} en 2^e année** est conditionné par les résultats et l'avis des professeurs. Le redoublement n'est pas prévu.

- Le **contrôle continu** permet à chacun de faire régulièrement le point sur ses acquis et ses progrès. Le **niveau étant élevé**, les notes sont souvent plus faibles qu'en terminale. Il ne faut pas se décourager.
- **Inscrites dans le LMD**, les CPGE permettent d'obtenir des crédits ECTS (120 au maximum à l'issue des 2 ans).

Poursuite d'études

Les CPGE sont la principale voie d'accès aux **grandes écoles**. Mais les chances de réussite ne sont pas identiques.

- À l'issue des **prépas littéraires**, un élève sur dix intègre une école du fait d'un nombre de places limité. Néanmoins, d'autres débouchés existent à l'université (licence) ou en école (IEP, école de journalisme, de commerce...). 80 % des élèves de **prépas scientifiques** intègrent une école d'ingénieurs au terme des 2 ou 3 années. Plus de 12 000 places sont à prendre, tous concours confondus. Mieux vaut tenter sa chance au-delà des écoles les plus connues : Mines, X, Ponts...

À l'issue des **prépas économiques**, 87 % des élèves intègrent une école de commerce. Plus de 8 000 places sont ouvertes. Là aussi, ne pas se limiter à HEC, ESCP Europe, ESSEC, EM Lyon...

- En cas d'échec aux concours, les élèves peuvent refaire leur 2^e année de prépa, avec l'accord préalable du conseil de classe, ou bien se réorienter. Pour faciliter les poursuites d'études à l'université, des conventions existent entre lycées et établissements d'enseignement supérieur.

- La plupart des écoles d'ingénieurs ou de commerce recrutent hors prépas : à bac + 2, + 3 ou + 4. On parle d'« admissions parallèles ».

Les classes préparatoires : choisir sa voie

Les prépas économiques et commerciales

Bac admis	1 ^{re} année et 2 ^e année	Concours et écoles accessibles
S tout profil ES profil maths (exceptionnel)	Prépas économiques et commerciales option scientifique (ECS)	<ul style="list-style-type: none"> Concours des écoles de commerce option scientifique ENS Cachan économie-gestion
ES tout profil L profil maths	Prépas économiques et commerciales option économique (ECE)	<ul style="list-style-type: none"> Concours des écoles de commerce option économique Concours d'admission à Saint-Cyr ENS Cachan économie-gestion
STG	Prépas économiques et commerciales option technologie (ECT)	<ul style="list-style-type: none"> Concours des écoles de commerce option technologie ENS Cachan économie-gestion
ES S L parfois STG	Prépas économiques - ENS Cachan options : économie, droit et gestion ; économie, méthodes quantitatives et gestion	<ul style="list-style-type: none"> Concours ENS Cachan économie-gestion ou droit, économie et gestion Écoles de commerce Instituts d'études politiques Écoles nationales de la statistique

Les prépas littéraires et artistiques

Bac admis	1 ^{re} année	2 ^e année	Concours et écoles accessibles
L en priorité ES S	Classes préparatoires lettres		
	1 ^{re} année « lettres »	2 ^e année ENS Ulm « lettres »	<ul style="list-style-type: none"> ENS Ulm section « lettres » École des chartes, concours B (sans latin) Écoles de commerce option « lettres et sciences humaines » Instituts d'études politiques
2 ^e année ENS Lyon « lettres et sciences humaines »		<ul style="list-style-type: none"> ENS Lyon « lettres et sciences humaines » (2) ENS Cachan section « langues étrangères anglais » Écoles de commerce option « lettres et sciences humaines » Instituts d'études politiques 	
S très bon niveau en lettres ES L	Classes préparatoires lettres et sciences sociales		<ul style="list-style-type: none"> ENS Ulm section « sciences sociales » ENS Lyon lettres et sciences humaines section « sciences économiques et sociales » ENS Cachan section « sciences sociales » École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE) Écoles de commerce options « lettres et sciences humaines » ou « économie » Instituts d'études politiques
L ES S	Classes préparatoires Chartes		École des chartes, concours A avec latin
L, ES, S	Classes préparatoires Saint-Cyr lettres		École spéciale militaire Saint-Cyr section « lettres »
STI arts appliqués Autre bac avec parfois mise à niveau en arts	Classes préparatoires artistiques		ENS Cachan section « design »

Les prépas scientifiques

Bac admis	1 ^{re} année		2 ^e année	Concours et écoles accessibles
	1 ^{er} trimestre	2 ^e et 3 ^e trimestres		
S (tout profil)	MPSI	→	MP ⁽¹⁾	<ul style="list-style-type: none"> ENS Ulm ENS Lyon (2) ENS Cachan Polytechnique (X) Concours commun Mines-Ponts Concours commun Centrale-Supélec Concours communs polytechniques Concours commun Travaux publics Concours commun Arts et métiers ParisTech... Écoles de l'armée Concours propres à de nombreuses écoles
	PCSI	→ (option PC)	PC ⁽¹⁾	
		→ (option sciences industrielles)	PSI ⁽¹⁾	
	PTSI	→ (option sciences industrielles)	PT ⁽¹⁾	
S	BCPST	→	BCPST	<ul style="list-style-type: none"> Concours « Agro-Véto », ENITA Écoles vétérinaires Écoles de chimie Écoles d'ingénieurs en géologie et environnement (concours G2E) ENS Ulm, Lyon, Cachan
STL spécialité biochimie et génie biologique (voire bac STAV)	TB	→	TB	<ul style="list-style-type: none"> Écoles d'ingénieurs en géologie et environnement (concours G2E) ENS Ulm, Lyon, Cachan
STL spécialité chimie de laboratoire (voire physique)	TPC	→	TPC	<ul style="list-style-type: none"> Principalement les écoles de chimie et certaines écoles accessibles après les classes BCPST
STI spécialités industrielles, STL spécialité physique de laboratoire	TSI	→	TSI	<ul style="list-style-type: none"> Mêmes écoles que pour les classes MP, PC, PSI, PT (voir ci-dessus)

(1) En 2^e année, des classes étoiles (*) préparent en priorité aux ENS, à Centrale, aux Mines et Ponts, et à Polytechnique.

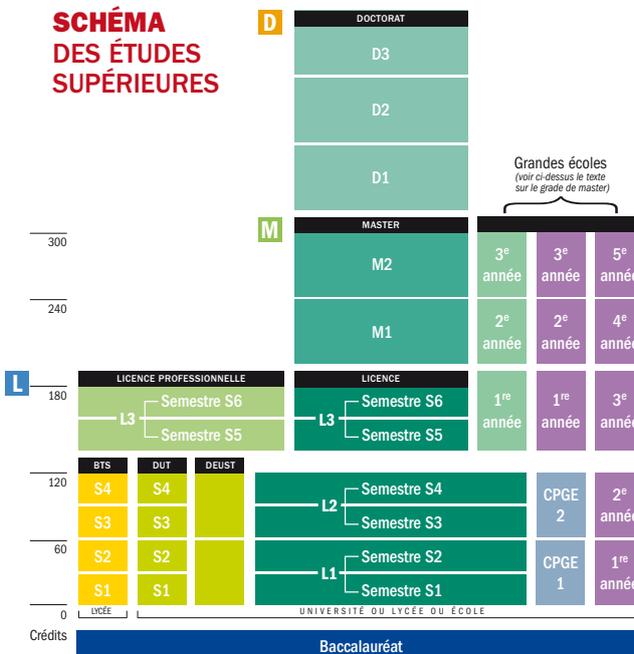
(2) Sous réserve de publication au Journal officiel, une fusion devrait intervenir début 2010 entre les deux ENS Lyon (sciences et lettres et sciences humaines).

INFO +

Après les prépas, les grandes écoles

- Les **écoles d'ingénieurs** recrutent à l'issue des prépas MP, PC, PT, PSI et TSI. Néanmoins, les écoles à dominante « technologique » offrent un plus grand nombre de places aux élèves de PT et TSI. Certaines écoles de chimie admettent les sortants de TPC ; celles de géologie-environnement, ceux de prépas BCPST.
 - Les **écoles d'agronomie** et les **écoles vétérinaires** recrutent sur prépas BCPST et TB.
 - Les **écoles de commerce** forment aux métiers de la gestion, du management, du marketing, de la finance. Elles recrutent à l'issue des prépas économiques, mais aussi après les prépas littéraires, via l'option lettres et sciences humaines des concours.
 - Les **instituts d'études politiques** sont accessibles sur épreuves et entretien, notamment après une classe prépa.
 - Les **écoles normales supérieures** d'Ulm, de Lyon et de Cachan préparent aux métiers de l'enseignement et de la recherche. Toutes les filières sont concernées, d'où un accès post-prépas scientifiques, littéraires, artistiques ou bien économiques.
 - L'**École des chartes** forme des archivistes-paléographes. On y accède après une prépa Chartes ou une prépa lettres ENS Ulm.
 - L'**École Saint-Cyr** prépare aux carrières d'officier dans l'armée de terre. Accès post-prépas Saint-Cyr lettres, sciences (MP, PC et PSI) et économiques (option économique). Les **autres grandes écoles militaires** recrutent sur prépas scientifiques.
- Ces grandes écoles proposent des formations en 3 ans, sauf les ENS (4 ans), les IEP et les ENV (5 ans). Elles proposent d'autres accès (admissions parallèles).**

SCHEMA DES ETUDES SUPERIEURES



Inscription sur www.admission-postbac.fr

Une procédure unique par Internet, via le portail situé à l'adresse www.admission-postbac.fr, permet de demander une inscription, simultanément, dans les universités et dans d'autres formations de l'enseignement supérieur. Vous devez posséder une adresse électronique valide, connaître votre numéro INE (à demander à votre lycée) et votre numéro d'inscription au baccalauréat (qui figure sur votre relevé de notes du bac français), et respecter les dates et règles de cette procédure.

> **Étape 1 (du 20 janvier au 20 mars)**, vous ouvrez un dossier électronique. Attribution d'un numéro d'inscription et d'un code confidentiel, à garder précieusement. Vous saisissez vos vœux par ordre de préférence. Vous imprimez et signez vos fiches de vœux. Si vous le souhaitez, vous remplissez le dossier complémentaire d'orientation active.

> **Étape 2 (du 20 mars au 2 avril)**, vous constituez et envoyez un dossier papier pour chaque formation qui le demande (attention certains établissements demandent l'envoi du dossier à des dates spécifiques). Du 5 au 10 mai, vous vérifiez sur le site que vos dossiers papier sont bien parvenus. En cas de problème, prenez contact avec l'établissement. Vous pouvez modifier l'ordre de vos vœux jusqu'au 4 juin.

> **Étape 3 (à partir du 10 juin)**, vous consultez la proposition d'admission qui vous est faite. Vous donnez votre réponse dans les 72 heures : « oui » si vous acceptez, « oui, mais » si vous espérez obtenir une formation mieux placée dans votre liste, « non, mais » si vous refusez cette proposition tout en maintenant votre candidature sur vos vœux mieux classés. Si vous n'avez aucune proposition, vous entrez dans le cadre de la procédure complémentaire.

> **Procédure complémentaire (du 25 juin au 30 septembre)** : si vous ne vous êtes pas inscrit à la procédure normale dans les temps, si vous n'avez retenu ou obtenu aucune proposition, un espace vous est réservé sur le site www.admission-postbac.fr. Connectez-vous très vite et suivez les instructions afin d'obtenir une inscription sur des places laissées vacantes. En parallèle, n'oubliez pas de procéder aux demandes de bourse, de logement, etc. Toutes les informations sur le dossier social étudiant sont sur www.cnous.fr. Et contactez, dès que cela vous sera demandé, l'établissement qui vous accueillera à la rentrée pour y effectuer votre inscription administrative. Pour toutes ces démarches, des dates spécifiques sont à respecter.

Pour en savoir plus

- > Le site onisep.fr : tous les établissements accessibles par la géolocalisation
- > Le guide de votre région distribué à tous les élèves de terminale : *Après le Bac choisir ses études supérieures pour la rentrée 2010*, et en téléchargement sur le site onisep.fr/enregion
- > Le module **onisep** du site www.admission-postbac.fr
- > Les classes préparatoires, coll. « Dossiers », éd. Onisep, 2009



toute l'info sur les métiers et les formations

ministère de l'éducation nationale | ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche